

Abidjan, le 30 Janvier 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°871/MEMEDEF/FPM/DG/DCPRE

PAYS : REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

**SELECTION DE PARTENARIATS POUR LE FINANCEMENT DES PROJETS DU PLAN
STRATEGIQUE DE GOUVERNANCE FPM 24-30 DU FONDS DE PREVOYANCE MILITAIRE**

Le Fonds de Prévoyance Militaire (FPM), Mutuelle sociale des gendarmes et militaires de Côte d'Ivoire a été créée par le décret N°85-950 du 12 septembre 1985. Régi par la loi de 1898 relative aux associations, le FPM est depuis juin 2009 soumis au règlement N°07/2009/CM/UEMOA portant règlementation de la mutualité sociale au sein de l'UEMOA. Ses statuts et Règlement intérieur mis en conformité ont été adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire de juin 2013. Le FPM s'est doté d'un Plan Stratégique de Gouvernance FPM 2024-2030 (PSG 24-30) permettant d'assurer la pérennité de la Mutuelle en anticipant sur les évolutions économiques, réglementaires et sociales. La mise en œuvre de ce PSG 24-30 s'articule autour de plusieurs projets aux noms desquels des projets à but non lucratif (social et administratif) et des projets à but lucratif.

L'intention du FPM est de réaliser à terme tous ces projets pour le bien-être des militaires et gendarmes de Côte d'Ivoire.

Les conditions non cumulatives requises sont les suivantes :

- Être financier-constructeur ;
- Être capable de mener un projet en conception-réalisation ;
- Être un bailleur de fonds ou capable d'accompagner le FPM financièrement ;
- Disposer de références dans l'exécution des projets de grandes envergures.

Les conditions d'attribution des offres :

La Commission des Marchés et Convention du Fonds de Prévoyance Militaire attribuera l'offre à la personne morale ou physique ayant présenté l'offre technique et financière la mieux-disante.

Les conditions de financement du projet :

- **Projets à but non lucratif** : Les projets à réaliser sont destinés à l'amélioration de la prise en charge sanitaire des militaires, gendarmes et toute autre personne. Le titulaire du marché pourra bénéficier d'un partenariat pour accompagner le FPM à la réalisation de l'entièreté des travaux, objet de son marché.
- **Projets à but lucratif** : Les projets à réaliser sont destinés à la commercialisation au profit des militaires, gendarmes et du grand public. Le titulaire du marché sera chargé de réaliser l'entièreté des travaux, objet de son marché sur fonds propre.

Le mode de paiement des travaux :

L'entreprise titulaire du marché soumettra au Fonds de Prévoyance Militaire des propositions de modalités de paiement.

La durée de réalisation du projet :

L'entreprise titulaire du marché soumettra au Fonds de Prévoyance Militaire un planning d'exécution de l'ensemble des projets qu'il devra réaliser et ce, conformément à l'exécution du PSG 24-30.

Des visites des sites dédiés au projet peuvent se faire après la phase de sélection.

Les personnes morales ou physiques désireuses de participer au présent Avis à Manifestation d'Intérêt devront adresser un courrier à la Direction Générale du Fonds de Prévoyance Militaire, sise au Plateau, Ministère de la Défense ou par voie électronique avec le numéro d'enregistrement du présent Avis et la mention « **SELECTION DE PARTENARIATS POUR LE FINANCEMENT DES PROJETS DU PLAN STRATEGIQUE DE GOUVERNANCE FPM 24-30 DU FONDS DE PREVOYANCE MILITAIRE - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**». Pour plus d'informations, consulter notre site web : www.fpmnet.ci

Unité de Gestion du Projet :

À l'attention du Commissaire Colonel KOUADIO Luc Olivier, Directeur Central de la Prévoyance Retraite et Entraide du FPM

BP V 327 Abidjan Plateau au sein du Ministère de la Défense

Téléphone : (225) 27 20 25 35 35 / 00 poste 2700

Portable : (225) 07 87 75 74 00

E-mail : olivier.kouadio@fpmnet.ci

À l'attention de Monsieur KOFFI Kouadio Jean, Directeur Central des Finances et des relations avec les Filiales du FPM

BP V 327 Abidjan Plateau au sein du Ministère de la Défense

Téléphone : (225) 27 20 25 35 35 / 00 poste 2700

Portable : (225) 07 07 55 93 55

E-mail : koffi.kouadio@fpmnet.ci

À l'attention de Commandant EDI Gonzalèze Kichedou, Chef du Département de la Promotion Immobilière et du Patrimoine du FPM

BP V 327 Abidjan Plateau au sein du Ministère de la Défense

Téléphone : (225) 27 20 25 35 35 / 00 poste 1410

Portable : (225) 07 47 19 34 68

E-mail : gonzaleze.edi@fpmnet.ci

À l'attention de Mme SAKIE Fatime, Cheffe du Département Juridique et Contentieux du FPM

BP V 327 Abidjan Plateau au sein du Ministère de la Défense

Téléphone : (225) 27 20 25 35 35 / 00 poste 1409

Portable : (225) 07 07 86 73 20

E-mail : fatime.sakie@fpmnet.ci

La Direction Générale